

## Compte-rendu du Conseil de Quartier de Crouin du 6 Novembre 2012

### 1. Validation du compte-rendu de la réunion précédente

Aucune remarque ou correction n'est apportée par le Conseil, le compte-rendu est approuvé.

### 2. Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Éliane CLAVERIE se propose de tenir ce rôle.

### 3. Projet de fresque sous le pont de la rue Haute de Crouin

Parmi les 3 nouveaux artistes sollicités, celui qui n'avait pas assisté au dernier Conseil de Quartier – Pierre-Marie TARDAT – est présent ce soir. Il se présente et expose rapidement quelques-unes de ses réalisations.

Les 2 institutrices résument le projet pédagogique afin de vérifier que les membres du Conseil, l'artiste et le corps enseignant sont complètement d'accord sur les différentes étapes et la finalité de ce projet. Il s'agit d'une représentation du quartier élaborée par les enfants. Ce sera donc une œuvre naïve.

- Les grandes sections représenteront l'habitat du quartier dans sa diversité : HLM, maisons individuelles, église, ancienne école, etc ...
- Les moyennes sections illustreront les habitants du quartier avec leurs familles dans leur diversité : diversité sociale, diversité ethnique, mélange des générations, etc ...
- Les petits de l'école des Borderies travailleront sur la végétation du quartier.

Le travail de l'artiste consistera à assembler toutes ces œuvres et à les reproduire. Il se calera sur le travail des enfants (et non le contraire). Il aura un rôle de chef d'orchestre.

Brigitte BONNEAU annonce que le travail de préparation du mur sera réalisé par l'ASERC juste une semaine avant la réalisation de la fresque.

Les enseignantes précisent qu'elles ne pourront pas assister à toutes nos réunions du Conseil, mais elles nous tiendront régulièrement informés au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Comme déjà évoqué lors de la dernière réunion, il est impératif que ce projet soit complètement finalisé pour la fin de l'année scolaire afin que les enfants voient la concrétisation de leur travail.

Avant de quitter la réunion, Pierre-Marie TARDAT suggère à chacun d'aller sur son site pour se faire une idée des œuvres déjà réalisées. Sur Google, il faut taper Pierre-Marie TARDAT. Le site est le suivant : [pmtardat.blogspot.com](http://pmtardat.blogspot.com)

Après le départ de l'artiste, Brigitte BONNEAU et Nathalie GOURDET communiquent les devis de Louise POUX et Pierre-Marie TARDAT : 6 151,74 € tout compris pour l'une et 5 960,00 € tout compris pour l'autre. Il est précisé avant vote que le second artiste est très apprécié par l'Inspection Académique (ce qui pourrait largement faciliter l'accord de l'Inspection sur le projet), et qu'il habite à Cognac (ce qui pourrait faciliter ses déplacements dans le quartier si nécessaire).

Après vote des membres du Conseil, c'est Pierre-Marie TARDAT qui est choisi à l'unanimité.

Le point est fait sur les sommes engagées dans des projets 2012 du Conseil de Quartier :

- un peu moins de 7200 € pour la finalisation de l'aire de jeux des 4 pans,
- 4000 € au maximum pour la préparation des murs par l'ASERC pour la fresque du pont rue Haute de Crouin ;,
- environ 6000 € pour les interventions dans les écoles et la réalisation des fresques sur les murs par l'artiste.

Le Conseil de Quartier aura donc engagé environ 17 200 € en 2012 sur une enveloppe de 30 000 €.

Les membres du Conseil proposent donc quelques investissements complémentaires et souhaitent que soient commandés et installés :

- 1 table de pique-nique et 1 poubelle sur la pelouse derrière l'aire de jeux des 4 pans,
- 1 table de pique-nique et 1 poubelle dans le square de la Cité Raphaël Dumas,
- 1 banc et 1 poubelle le long du cheminement piéton réalisé au niveau de la rue Pierre Loti.

#### **4. Préparation de l'Assemblée plénière du quartier**

Brigitte BONNEAU rappelle que la réunion plénière du quartier de Crouin aura lieu le Jeudi 29 novembre 2012 à 19h , et qu'elle est ouverte à tous les habitants du quartier. Elle suggère aux membres du Conseil de relayer largement cette information auprès de leurs voisins et de leur entourage. Elle fait circuler la liste des membres ayant souhaité renouveler leur participation au prochain Conseil. Jean-Louis HAUQUIN (absent excusé lors de la dernière réunion) renouvelle son engagement.

Nathalie GOURDET reprend le projet de diaporama distribué aux membres du Conseil de Quartier afin de savoir si les membres ont des remarques ou corrections à y apporter avant sa présentation en réunion plénière.

Félicité GARCIA rappelle le rôle important de relais joué par le Conseil de Quartier entre les habitants et la Mairie de Cognac, et suggère que ce rôle apparaisse dans le diaporama. Le Conseil juge la remarque pertinente et demande une diapositive supplémentaire traitant ce sujet.

Danielle CHEVRIER note que certains problèmes ont été réglés par l'intermédiaire du Conseil (haricot sortie cité Raphaël Dumas), mais que d'autres n'ont jamais pu être résolus malgré de nombreuses interventions du Conseil (disparition boîte aux lettres rue de la Groie). Elle suggère, lors de la présentation de la diapositive supplémentaire en Assemblée Plénière, que ce point soit évoqué oralement par les membres du Conseil qui commenteront notre diaporama.

Le Conseil de Quartier indique également qu'il souhaite que soit ajoutée une diapo sur l'animation d'été du quartier.

Idrissa BADJI, Stéphane GOIMIER et Danielle CHEVRIER acceptent de présenter le diaporama de notre Conseil lors de l'Assemblée Plénière.

#### **5. Météo de quartier**

Informations et réponses aux questions posées précédemment :

- Le Conseil de Quartier avait demandé pourquoi le panneau d'affichage du square Nadine Plantevigne n'était pas identique aux autres implantés sur le quartier ; la vitrine de la place de la Croix Montamette avait également été vandalisée et a donc été remplacée. Le fournisseur avait changé ses modèles quand il a fallu remplacer celle du square Nadine Plantevigne.

Lors de la dernière réunion, les membres du Conseil avaient demandé s'il était possible de faire mettre une vitre ou un plexiglace sur le panneau existant afin de protéger les documents qui y sont mis. Les Services Techniques de la Ville devaient être consultés.

Nathalie GOURDET annonce que le remplacement du panneau d'affichage identique aux autres coûterait 413,42 euros. Le Conseil décide de faire un dernier essai, en espérant que cette fois-ci le panneau ne sera pas vandalisé, et donne son accord sur cet investissement, sur son budget 2012.

- La place de parking rue de la Groie qui était gênante (située devant une porte d'entrée principale + gêne pour le passage des bus) a été supprimée, mais Danielle CHEVRIER note que cette place est encore souvent utilisée. En effet, le marquage au sol a été atténué mais se voit encore.
- La demande sur la possibilité d'enlever les boîtiers du câble (aujourd'hui inesthétiques et gênants) installés il y a longtemps par la municipalité a été transmise aux Services Techniques. La demande devra être formulée directement auprès du propriétaire des boîtiers, à savoir Numéricable, en lui précisant leur localisation. En ce qui concerne celui qui est situé dans l'allée privée (au numéro 13), il faudra que ce soit le propriétaire lui-même qui en fasse la demande.

Les membres du Conseil indiquent donc les emplacements des boîtiers sur le domaine public :

- un au niveau de l'école maternelle des Borderies, au bout du parking où était l'ancienne coiffeuse (il a été arraché et il ne reste plus que les fils),
  - un au coin du n°6 de la Cité Mermet, au coin du parking (il est penché et très abîmé),
  - un à côté du n°24 et un à côté du n°2 de la Cité Raphaël Dumas (ces 2 boîtiers ne sont pas abîmés).
- Les travaux sur les trottoirs au niveau de l'esplanade de la croix Montamette pourraient être proposés dans le cadre du budget 2013 ou 2014.  
Brigitte BONNEAU et Nathalie GOURDET précisent que la Communauté des Communes envisagerait d'y aménager une piste cyclable. Une réunion d'information avec les 2 Conseils de Quartiers concernés (celui de Saint-Martin et le nôtre) sera mise en place par la Communauté des Communes.
  - La disparition des poubelles près de l'aire de pique-nique à côté du terrain de foot a été signalée aux Services Techniques qui se rendront sur place très prochainement afin d'en remettre une.
  - Marie-France BARLAUD confirme que le grillage du local espaces verts a été réparé par les Services Techniques, et que la hauteur du grillage a été augmentée.
  - Nathalie GOURDET annonce que la demande d'un panneau sur l'aire de jeux des 4 pans indiquant qu'il s'agit d'un projet porté par le Conseil de Quartier (à côté du panneau indiquant que le Conseil Général a financé le projet) a été prise en compte.

#### Nouvelles questions :

- Yveline GÉRARD note que le sol de l'impasse George Sand a été refait mais que le rendu donne une impression d'inachevé.
- Jean-Louis HAUQUIN remarque un manque de visibilité pour les voitures, à l'intersection de l'impasse des Borderies et du boulevard des Borderies. Des haies et un poteau électrique gênent. Brigitte BONNEAU rappelle que l'impasse est un chemin privé. La seule action possible serait de déplacer le poteau électrique situé sur le boulevard des Borderies. Les Services Techniques seront sollicités pour voir s'il est possible de faire quelque chose.
- Stéphane GOIMIER regrette que l'éclairage public couvrant la zone boulevard André Malraux/rue Pierre Loti soit éteint très tôt dans la soirée. Brigitte BONNEAU précise que cette zone est peu fréquentée dans la soirée.

- Denise MESURON rappelle que les riverains ont la responsabilité de la propreté des trottoirs devant leur domicile. Les trottoirs situés rue de la Groie, à l'intersection de la rue Albert Camus, auraient besoin d'être nettoyés.
- Félicité GARCIA remarque qu'un mur a été construit derrière le collège Claude Boucher le long du parking du collège donnant sur la rue Pierre Loti, et que de la terre y a été déversée. Elle demande si l'endroit sera végétalisé. Brigitte BONNEAU confirme ce projet.
- Brigitte BONNEAU annonce que les travaux du giratoire de la rue Pierre Loti ont déjà commencé. Dans la foulée de ces travaux, un aménagement de la place Jacques Favereau sera réalisé. L'aménagement de cette place n'avait pas été présenté aux membres du Conseil de Quartier au préalable.  
Il est rappelé que même si le Conseil de Quartier ne participe pas financièrement à ce projet, il devrait être informé et consulté avant d'entreprendre des travaux de ce type qui concernent les habitants du secteur.

Avant de clôturer la réunion Brigitte BONNEAU fait un tour de table que connaît les disponibilités des membres concernant le dîner de « fin de mandat ». La date du vendredi 16 novembre 2012 est arrêtée.

**Date de la prochaine réunion : Sera fixée à l'issue de l'Assemblée Plénière.**

\*\*\*\*\*

**Membres du Conseil de Quartier présents :** Mme Marie-France BARLAUD, Mme Martine BARON, Mme Danielle CHEVRIER, Mme Éliane CLAVERIE, M. Jean-Marie GABORIT, Melle Félicité GARCIA, Mme Yveline GERARD, M. Stéphane GOIMIER, Mme Marilyn GRAMAIN, M. Jean-Louis HAUQUIN, M. André HIVERT, M. Jérôme LESFARGUES, Mme Denise MESURON, M. Alexandre MIAUD

**Membres du Conseil de Quartier excusés :**

M. Bernard AUDINET, M. Idrissa BADJI, Mme Martine BASSOULET

**Participaient également :**

M. Pierre-Marie TARDAT

Hélène BERTHET, Brigitte BONNEAU, Nathalie GOURDET